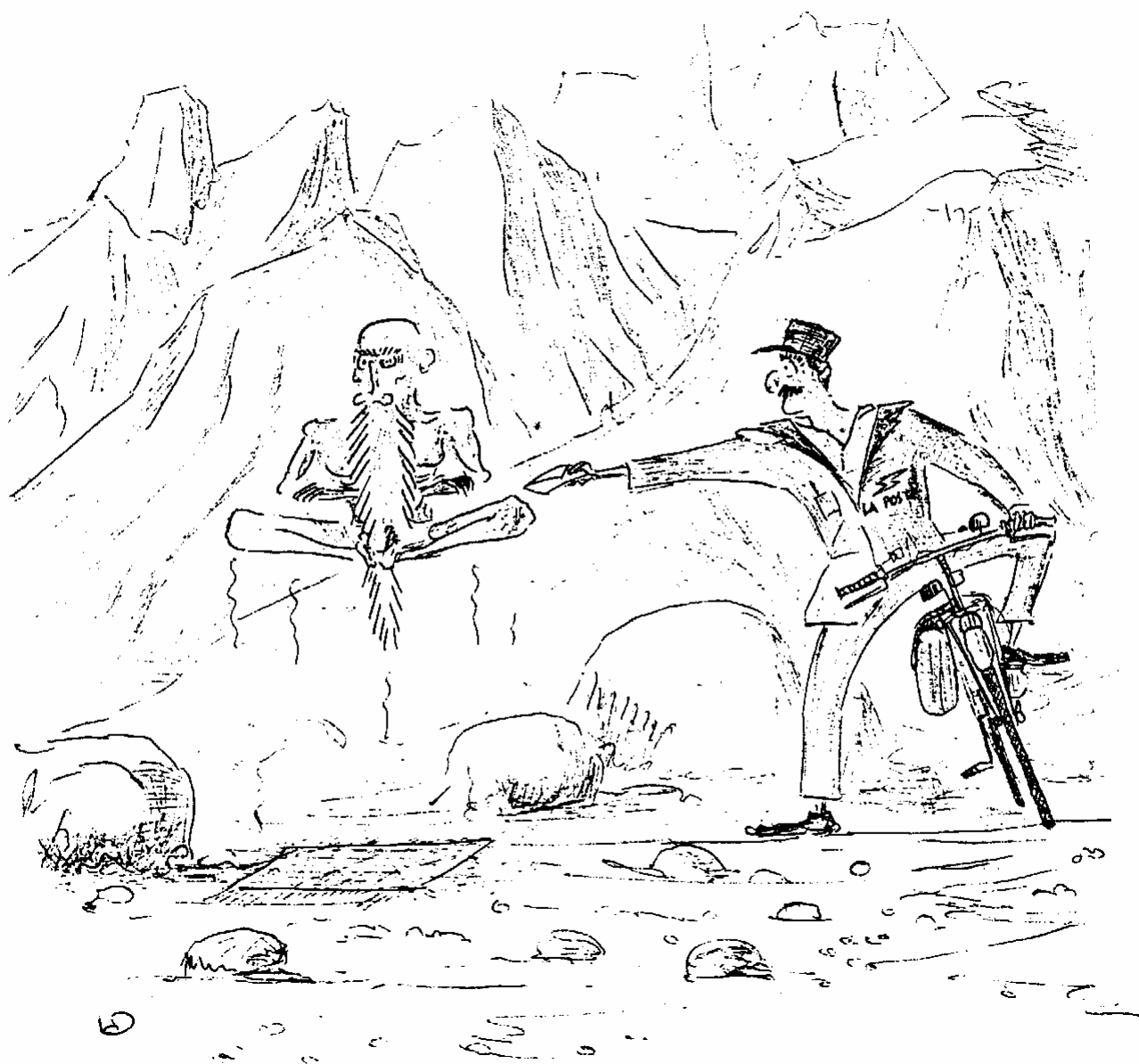


LE COURRIER DE L'ASCETE



N° 15

octobre 2000

SOMMAIRE

- **CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 05 AOUT 2000.**
 - **INFORMATIONS DIVERSES.**
 - 1. **Conférence internationale sur les Orthoptères à Montpellier.**
 - 2. **Un site web pour parler de « synusies ».**
 - 3. **Guide écologique des papillons du Limousin.**
 - 4. **La liste « ObsAuvergne ».**
 - 5. **Atlas et liste rouge provisoire des sauterelles, grillons et criquets de Belgique 2000.**
 - **ACTUALISATION DU « SYNOPSIS DES ORTHOPTERES DE FRANCE ».**
 - 1. **Errata.**
 - 2. **Addenda.**
-

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 05 AOUT 2000, au siège social.

La séance est ouverte à 14 h 00. Sont présents : Mlles Y. SENTISSI et V. MAURIN, MM. J. DESILE, M. LEPLEY, L. DEFAUT et B. DEFAUT.

M. F. VENEAU s'est excusé et a envoyé un pouvoir (à L. DEFAUT).

1. Approbation du compte-rendu de la précédente réunion de conseil d'administration.

Le compte-rendu de la réunion du conseil d'administration du 15 avril 00 est adopté à l'unanimité des membres présents à ce CA (celui d'avril), c'est à dire L. DEFAUT (qui vote aussi au nom de F. VENEAU) et B. DEFAUT.

2. Cooptation de 3 nouveaux membres pour le conseil d'administration.

Mlles Y. SENTISSI et V. MAURIN et M. J. DESILE sont cooptés à l'unanimité des membres présents ou représentés.

M. DESILE souhaite être consulté quant aux dates des futurs CA.

3. Echange de notre revue avec le Bulletin de la Société Entomologique de France.

Cette proposition d'échange, à partir de 1996, est venue de Mr PIGUET, Secrétaire Général de la Société Entomologique de France. B. DEFAUT avait aussitôt donné un accord de principe, car l'ASCETE ne peut que gagner à un tel échange, à l'évidence.

La proposition d'échange est entérinée à l'unanimité.

4. Questions diverses.

4-1. Proposition d'envoi systématique .

Suite à un contact épistolaire avec la Bibliothèque du Laboratoire d'Entomologie du British Museum, B. DEFAUT propose de lui faire don régulièrement de nos publications. Là encore, l'ASCETE ne peut qu'y gagner.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 16 heures.

INFORMATIONS DIVERSES.

(Nombre des informations qui suivent ont été relevées sur la liste orthoptera@club.voilà.fr)

1. Conférence internationale sur les Orthoptères à Montpellier.

Organisée par la *Orthopterists' Society* et le *Prifas* elle se tiendra au Corum, Palais des Congrès à Montpellier, du 19 au 22 août 2001. Pour plus d'information :

* Courrier postal : Le Corum, service Congrès, Esplanade Charles de Gaulle, BP 2200, 34027 F-Montpellier cedex 1.

* Tél. : 04 67 61 67 61

* Fax : 04 67 61 66 84

* Email : gestion@corum-montpellier.com

* Site internet : <http://os2001.cirad.fr>

D'après ce qu'on m'a dit, les droits d'inscription sont passablement élevés (je n'ai pas conservé les chiffres exacts, mais j'ai compris que je n'étais pas concerné).

2. Un site web pour parler de « synusies ».

<http://perso.wanadoo.fr/philippe.julve/>

Mais attention ! Ph. Julve accorde un autre sens que moi au terme « *synusie* ». Extrait d'un mail reçu de cet auteur : « *il existe plusieurs critères pour définir les synusies : types biologiques, espace vital, saisonnalité, comportement dynamique, morphologie, microécologie, etc... Chez les animaux, l'homogénéité synusiale se situe assez souvent au sein d'une taxocoenose (oiseaux, mammifères, par exemple comme j'ai eu la possibilité de l'étudier en Tanzanie-Kénya) mais pas toujours... Chez les animaux encore, j'ai constaté que les catégories fonctionnelles "carnivore-herbivore-granivore-insectivore-omnivore" étaient assez souvent comparables aux types biologiques chez les végétaux et constituaient donc un critère de délimitation des synusies* ».

Alors que pour moi le terme synusie est synonyme de taxacénose ; par exemple les synusies d'Orthoptères sont la fraction orthoptérique des entomocénoses, et cela par définition.

3. Guide écologique des papillons du Limousin.

Environ 400 pages, près de 600 photographies en couleur, clef de détermination, carte de distribution pour toutes les espèces, etc.

Pour en savoir plus : <http://www.multimania.com/sel087/guide/htm>

4. La liste « ObsAuvergne ».

Site web pour les naturalistes intéressés par les départements 03, 15, 43 et 63 : <http://club.voilà.fr/do/info/obsauvergne>

Pour s'abonner : obsauvergne-abonnement@club.voilà.fr

5. Atlas et liste rouge provisoire des sauterelles, grillons et criquets de Belgique 2000.

On peut se procurer le document (74 pages, cartes avec trame UTM, texte bilingue flamand / wallon, 4,95 Euro = 32,47 F) à :

* Bibliotheek Instituut voor Natuurbehoud, Kliniekstraat 25, 1070 Brussel. E-mail : bib@instnat.be

ou à :

* M. Hendrik Devriese, Institut royal des Sciences naturelles de Belgique, département d'Entomologie, 29 rue Vautier, 1070 Bruxelles. E-mail : hendrik.devriese@ping.be

LES NOUVEAUX MEMBRES DE L'ASCETE.

Laurent TILLON
ONF, 3, rue de Groussay
78120 RAMBOUILLET

Jacques DESILE
Canterate
09600 MONTBEL

Yasmine SENTISSI
Le Pape
09600 DUN

Véronique MAURIN
09800 ANTRAS

ACTUALISATION DU « SYNOPSIS DES ORTHOPTERES DE FRANCE ».

1. Errata

- page 5, ligne 25 : au lieu de « *Tilopsis liliifolia* », lire « *Tylopsis liliifolia* ».
- page 17, dernière ligne : au lieu de « *raimondii* », lire « *raymondii* ».
- page 19, ligne 2 : au lieu de « *bacetti* », lire « *baccetti* ».
- page 19, ligne 4 : au lieu de « 3. *neglecta* (Costa, 1863) [= *corsicana* Bonfils (1960)] », lire « *corsicana* Bonfils (1960) ».
- page 21, ligne 24 : au lieu de « *stali* », lire « *stalii* ».
- page 32, ligne 17 : au lieu de « *Malandre* », lire « *Malansac* ».
- page 37, ligne 2 : au lieu de « *Ruanda* », lire « *Ruhanda* ».
- page 40, ligne 34 : au lieu de « *Paracyptera* », lire « *Pararacyptera* ».
- page 47, ligne 22 : au lieu de « *CIERAN et al.* » lire « *CICERAN et al.* ».
- page 48, ligne 9 depuis le bas : au lieu de « 8. *corsicus* Harz 1971 », lire « 8. *corsicus* Chopard 1923 ».
- page 56, lignes 10 et 12 : les renvois infrapaginaux après *Leptynia hispanica* (ligne 10) et *Platycleis affinis* (ligne 12) doivent porter le numéro « 9 », et non « 8 ».
- page 73, troisième ligne depuis le bas : au lieu de « *en allemend* », lire « *en allemand* ».
- page 73, dernière ligne : le mot « Sécheresse » doit être mis en italique.
- page 78, colonne de droite, première ligne : au lieu de « *Paracyptera* », lire « *Pararacyptera* ».
- page 81, colonne de droite, troisième ligne : « *Conocephalinae* » doit être mis en capitales droites.
- page 81, colonne de droite : entre les lignes 3 et 4 intercaler « CONOCEPHALINI ».
- page 81, colonne de droite : avant « *Ruspolia* » intercaler « COPIPHORINI ».
- page 81, colonne de droite, dix-huitième ligne : au lieu de « *verrucivorus* », lire « *verrucivorus* ssp *verrucivorus* »
- page 81, colonne de droite : intercaler entre les lignes 18 et 19 « 2. *verrucivorus* ssp *monspelliensis* »
- page 81, colonne de droite, dix-neuvième ligne : au lieu de « 2. *albifrons* », lire « 3. *albifrons* ».
- page 81, colonne de droite, troisième ligne depuis le bas : au lieu de « 9. *tessellata* », lire « 8. *tessellata* »
- page 82, colonne de gauche, ligne 28 : au lieu de « 1. *raymondi* », lire « 1. *raymondii* ».
- page 82, colonne de gauche, dernière ligne : au lieu de « 5. *ponelli* », lire « 5. *poneli* ».
- page 82, colonne de droite, ligne 18 : au lieu de « -- *stali* », lire « -- *stalii* ».
- page 83, colonne de gauche, ligne 12 : au lieu de « 1. *andreini* », lire « 1. *andreinii* ».
- page 83, colonne de gauche, ligne 17 : au lieu de « 1. *heydeni* », lire « 1. *heydenii* ».
- page 83, colonne de droite, dix-septième ligne : supprimer « (*Tetrix*) » derrière « *Depressotetrix* ».
- page 84, colonne de gauche, cinquième ligne : au lieu de « *giornae* », lire « *giornai* ».
- page 84, colonne de droite, septième ligne depuis le bas : au lieu de « *Paracyptera* », lire « *Pararacyptera* ».

page 84, colonne de droite, cinquième ligne depuis le bas : au lieu de « *carpentieri* », lire « *microptera ssp carpentieri* ».

page 84, colonne de droite, quatrième ligne depuis le bas : au lieu de « *brevipennis ssp kheili* », lire « *microptera ssp kheili* ».

2. Addenda

Page 17 : B. Preudhomme a récolté le 21 IX 2000 une femelle d'*Anonconotus alpinus* à la Conté (62) ! Il soupçonne fortement qu'elle y a été introduite par des parapentistes (com. pers.). (Il attribue d'ailleurs la même origine à sa trouvaille au même endroit d'un *Decticus v. verrucivorus*).

Page 21 : B. Preudhomme a récolté cette année une femelle de *Platystolus monticolus* à Lannemezan (65), à 630 m d'altitude. Cette altitude paraît un peu basse pour l'espèce.

Page 25 : P. Fouillet (liste Orthoptera) a découvert *Pseudomogoplistes vicentae septentrionalis* sur le littoral breton, près du Cap Fréhel (22).

Page 26 : V. Aussant (liste Orthoptera) a noté *Oecanthus pellucens* près de Deauville (14), sur le Mont Canisy. Cette espèce avait déjà été contactée en 1996 dans le département, vers Lisieux, mais l'observation était restée sans lendemain.

Page 45 : G. Coppa (liste Orthoptera) signale *Stenobothrus nigromaculatus* dans le camp militaire de Suippes (51), où il est « *localement bien représenté* ».

Page 50 : P-O Cochard signale (liste Orthoptera) l'existence de *Chorthippus m. mollis*, déterminé au chant (comme il se doit) vers Nernières-sur-Seine (27). L'espèce serait très rare en Normandie, n'étant connue par ailleurs que des environs de Caen (14).

E. Boitier m'indique (com. pers.) que *Chorthippus m. mollis* est « *assez localisée* » dans le Puy de Dôme (63) ; il l'a notée (au chant !) notamment dans réserve naturelle de La Jaquette, à 1150 m d'altitude.

COURRIER DE L'ASCETE n° 15

octobre 2000

